



Rapport d'activités

2023



Créé en 2001, le Collectif de soutien aux sans-papiers de Genève est constitué des organisations suivantes :

ASLOCA

Association bolivienne de Genève

Espace 360

Association pour la Promotion des Droits Humains

Bolivia 9

Buklod Kabayan – Solidarité philippine

Camarada

Caritas Genève

Centre de Contact Suisses-Immigrés

Centre de la Roseraie

Centre Social Protestant

CETIM

Communauté Genevoise d'Action Syndicale

Communauté de base du Pont d'Arve

Conférence Universitaire des Associations d'Etudiants

Coordination Asile Genève

Elisa-Asile

Evangile et Travail

Permanences Volantes de l'EPER

Espace Solidaire Pâquis

F- Information (depuis mai 2024)

Geneva Forum for Philippine Concerns

Ligue Suisse des Droits de l'Homme

Maison Kultura

OSEO Genève

Pluriels

Parti Socialiste Genevois

Parti du travail

Syndicat SIT

Syndicat des Services Publics

Syndicom

UNIA Genève

SolidaritéS

Société Pédagogique de Genève

SYNA

Trabajadores Invisibles en Ginebra

Ugnayang Bayan

Université Populaire Albanaise

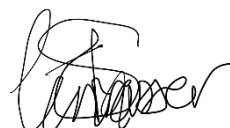
Les Vert·e·s

Introduction : le mot de la présidente

Selon l'article 30a de l'Ordonnance relative à l'admission, au séjour et l'exercice d'une activité lucrative (OASA), une autorisation de séjour peut, à certaines conditions, être délivrée à une jeune personne sans-papiers ou débouté·e de l'asile en vue d'un apprentissage. Cette disposition était toutefois jugée trop restrictive puisque, depuis son entrée en vigueur en 2013, seule une soixantaine de demandes pour cas de rigueur ont été approuvées par le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM). C'est donc dans cette perspective que la motion 22.3392 de la Commission des institutions politiques du Conseil national « Extension de la réglementation relative aux cas de rigueur dans le domaine de l'accès à la formation professionnelle » a été déposée puis adoptée, fin 2022, par les Chambres fédérales.

Œuvrer pour des solutions permettant à des jeunes ayant effectué leur scolarité en Suisse d'accéder à un meilleur avenir, que ce soit en termes de possibilités de formation ou de régularisation, a toujours été une préoccupation centrale pour le Collectif. Comme l'ont relevé les motionnaires, le fait que des jeunes « *restent sans formation et sans emploi durant plusieurs années n'est ni dans leur intérêt ni dans celui de la société* »¹. Nous nous sommes donc réjouis de la nouvelle de l'adoption de cette motion par le Parlement. Par ailleurs, c'est aussi naturellement que nous avons pris part à la procédure de consultation de la base légale menée par le Conseil fédéral – que ce soit dans le cadre d'une séance d'échanges organisée par le SEM ou au travers d'une prise de position.

Le 1^{er} mai 2024, le Conseil fédéral a finalement annoncé l'entrée en vigueur au 1^{er} juin de la nouvelle réglementation qui prévoit l'abaissement de la durée de scolarité obligatoire de 5 à 2 ans ainsi que l'augmentation du délai de dépôt de la demande de 1 à 2 ans. En revanche, ce dernier a décidé de maintenir l'exigence d'une durée de séjour minimum de 5 ans. Ainsi, et bien que nous saluions la volonté d'assouplir l'accès à un apprentissage pour les jeunes sans-papiers et débouté·e·s, nous considérons que la modification de l'OASA telle qu'elle a été décidée par le Conseil fédéral manque quelque peu la cible posée par la motion. En effet, nous craignons qu'elle n'ait qu'un effet marginal sur l'accès effectif à la formation professionnelle. Il est rare – à Genève du moins – que des jeunes n'ait pas pu être scolarisé·e·s dès leur arrivée ou peu de temps après celle-ci et que, dès lors, ils et elles cumulent plus d'années de séjour que de scolarité obligatoire. Nous continuerons donc à nous mobiliser, tant au niveau cantonal que national, pour que des voies de régularisations puissent exister pour des jeunes ayant été scolarisé·e·s en Suisse.



Léna Strasser
Présidente

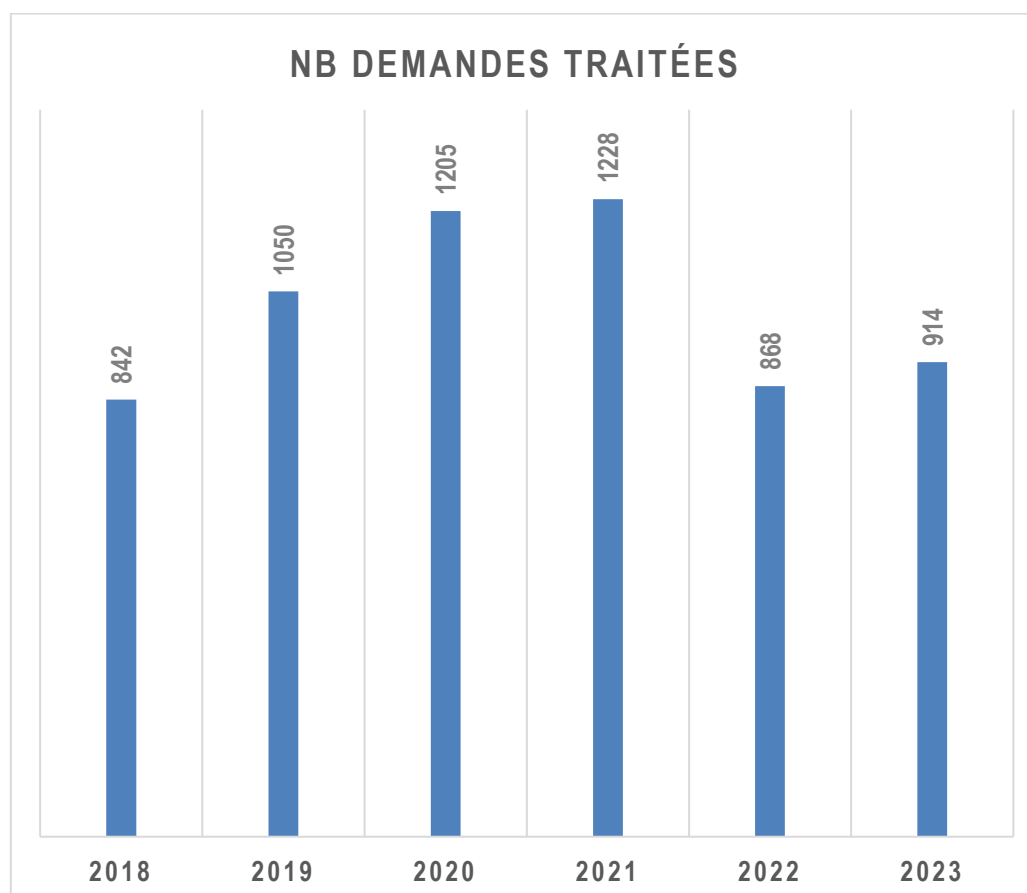
¹ <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20223392>

Le dispositif d'information sociale

L'une des missions principales du Collectif de soutien au sans papier est d'informer les personnes sans statut légal, leurs proches ainsi que les organisations qui les reçoivent sur le fonctionnement du système légal, social et sanitaire suisse et genevois afin de faire connaître leurs droits, de prévenir la précarisation de ces populations et, par conséquent, de participer à l'amélioration de leurs conditions de vie. Grâce à son expertise, le Collectif déploie ainsi plusieurs prestations en vue d'atteindre les objectifs précités dans le cadre de son dispositif d'information sociale.

En 2023, au travers des diverses prestations du dispositif d'information sociale, ce sont **près de 1'450 personnes** qui ont bénéficié d'informations et de conseils. Le Collectif a répondu à **915 demandes individuelles** que ce soit dans le cadre des permanences, d'un rendez-vous, par téléphone ou encore par courriel. Bien que ces demandes proviennent majoritairement de personnes sans statut légal, nous avons également été sollicités par des personnes en situation régulière ou de nationalité suisse, des proches, des employeurs ou encore par des services étatiques ou associatifs en contact avec ces populations.

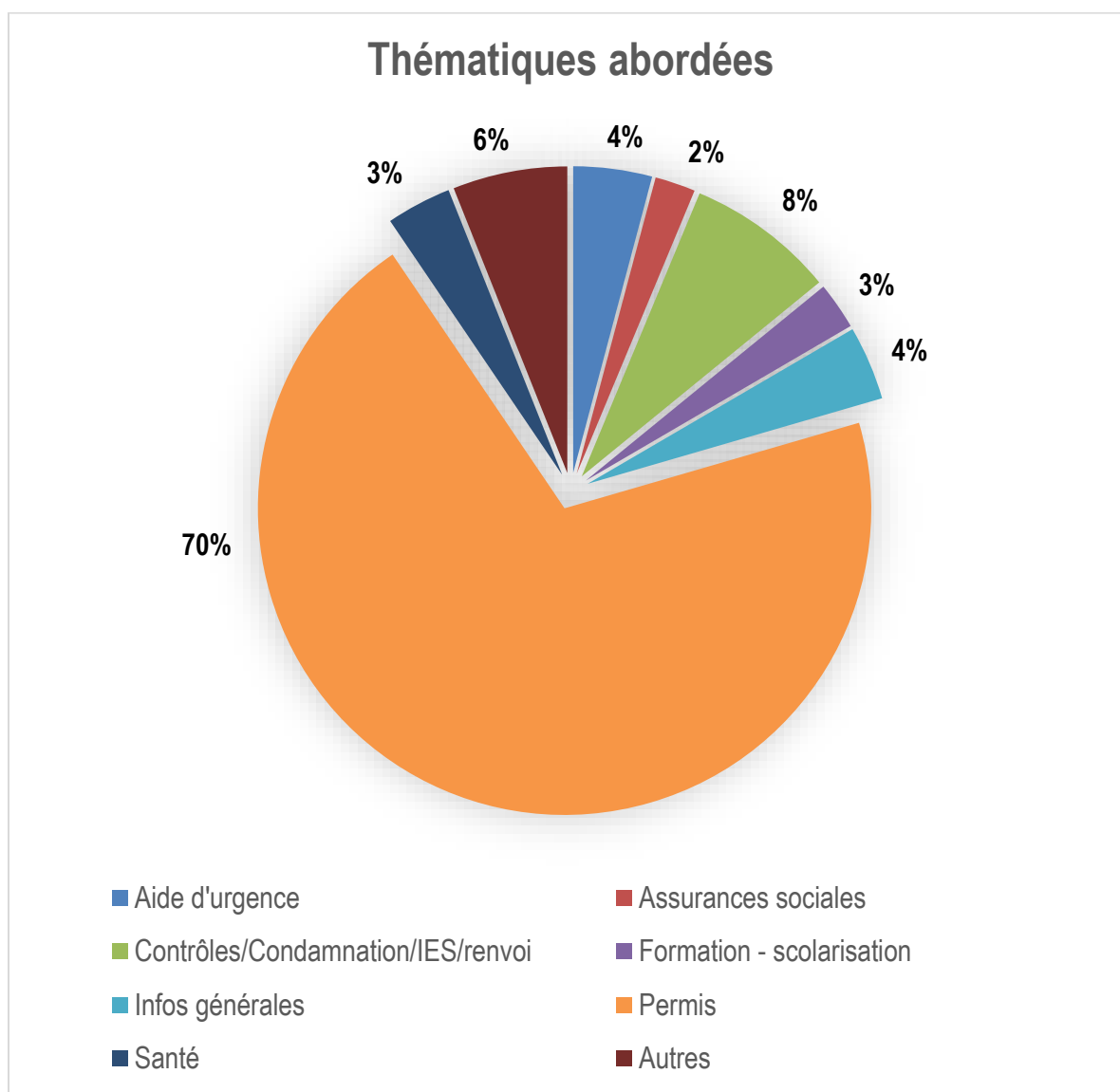
Pour rappel, après plusieurs années de fonctionnement à flux tendu où le volume de demandes a été traité notamment grâce à la forte implication bénévole de l'équipe, le Collectif a pris la décision de répondre aux demandes dans la limite des taux d'encadrements financés (2x 0,2 ETP). Ainsi, les statistiques ci-dessous ne reflètent pas une baisse des sollicitations mais bien un traitement de celles-ci plus en adéquation avec les ressources existantes.



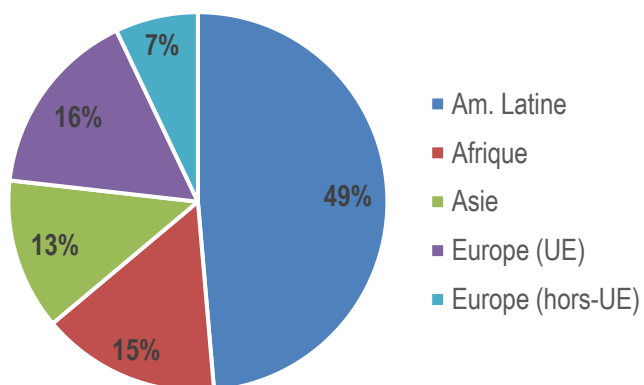
1.1 Les permanences d'information et orientation sociale

Les permanences hebdomadaires sans rendez-vous sont un élément fondamental du dispositif d'information sociale déployé par le Collectif. En complémentarité avec le réseau social cantonal, elles sont l'un des derniers lieux d'accueil « bas-seuil » pour les personnes sans-papiers, leurs proches et les professionnel-le-s qui les accompagnent. Grâce à son expertise reconnue sur les diverses problématiques touchant les personnes sans statut légal à Genève, les personnes consultant le Collectif ont un accès immédiat et facilité à de l'information et à une orientation gratuite délivrée par un-e professionnel-le.

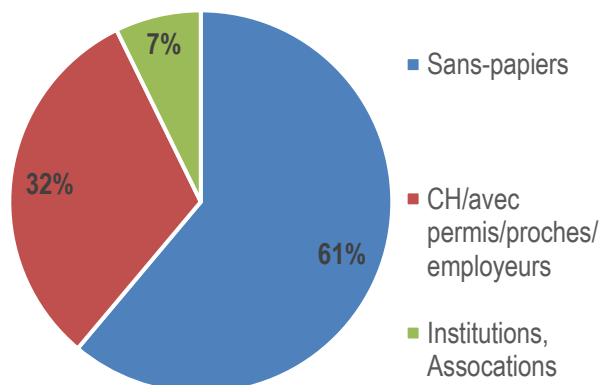
1.2 Quelques statistiques sur les demandes



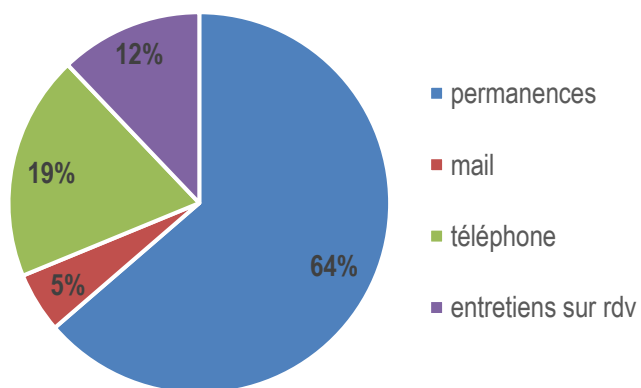
Origine des consultant.e.s



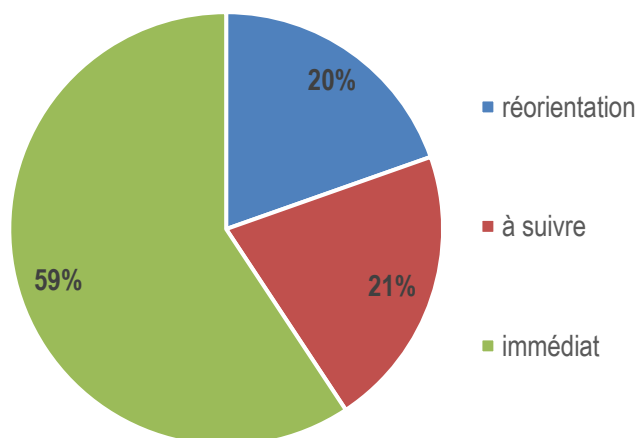
Provenances demandes



Type de contact



Type de réponse



1.3 Les séances d'information

Les séances d'information collectives sont destinées soit directement aux personnes sans statut légal, soit aux partenaires du réseau socio-sanitaire. Grâce à son expertise sur ces populations spécifiques, le Collectif conçoit ses interventions de manière à fournir des outils permettant aux personnes concernées de mieux comprendre le système dans lequel elles évoluent et, par conséquent, de mieux faire valoir les droits existants et prévenir la précarisation des conditions de vie.

En 2023, **13 séances d'information et de sensibilisation** ont été effectuées pour divers publics. Elles ont permis d'atteindre **près de 550 personnes**.

De plus, dans le cadre de son partenariat de longue date avec les Permanences volantes de l'EPER, le Collectif a réalisé **6 séances d'information collectives** à destination de publics sans statut légal au sujet des différentes voies de régularisation ainsi que sur leurs droits en cas de contrôle. Ces séances réalisées en particulier à destination des communautés hispanophones, lusophones, mongole et philippine ont permis de réunir et informer **plus de 350 personnes**.



Séance d'information pour la communauté philippine à l'UOG en partenariat avec les Permanences volantes de l'EPER.

Depuis de nombreuses années, le Collectif collabore étroitement avec le Département de l'instruction publique (DIP) et, en particulier, avec l'Accueil de l'enseignement secondaire II (AccesII). Chaque automne le Collectif est ainsi invité à participer à **une séance d'information destinée aux représentant·e·s légaux·ales des élèves sans statut légal des Classes d'insertion professionnelle (CIP) à laquelle plus de 100 personnes étaient présentes**. Cet événement vise à présenter les possibilités de formation pour les jeunes sans statut légal dans la perspective des possibilités d'accès (ou non) à un titre de séjour. Ces séances sont toujours suivies de brefs entretiens avec les jeunes et leurs représentant·e·s légaux·ales.

Le Collectif a également été mandaté, pour la deuxième année consécutive, par la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO – DIP) pour **l'animation du module de formation continue « Enfants et jeunes sans-papiers »** à destination du corps enseignant dans les classes d'accueil dans le primaire, le cycle d'orientation et le secondaire I (**7 participant·e·s**). Cette formation visait notamment à aborder les conditions de vie des personnes sans-papiers à Genève – et plus particulièrement des enfants et jeunes sans-papiers scolarisés à Genève et de leur famille, à identifier les obstacles spécifiques liés à l'absence de statut mais aussi les perspectives dans le parcours scolaire et de vie et finalement, à fournir aux professionnel·le·s du corps enseignant quelques outils théoriques leur permettant d'encadrer au mieux leurs élèves.

Enfin, en 2023, nous avons également été sollicités par l'équipe de l'association Scène Active. La séance organisée avait pour objectif de fournir aux collaborateurs·trices des outils leur permettant de mieux comprendre les situations dans lesquelles pouvaient se trouver leurs usager·e·s afin de les accompagner au mieux dans les projets développés en collaboration avec les professionnel·le·s de Scène Active. Plus particulièrement, la séance s'est concentrée autour de problématiques liées au droit des personnes étrangères ainsi qu'aux prestations socio-sanitaires accessibles aux personnes sans statut légal. Parallèlement, nous avons également été sollicités par le Groupe d'échange sur les questions interculturelles liées à la jeunesse (GEQILJ) afin de faire un point de situation sur les procédures de régularisation. Au total, ce sont **33 personnes qui ont participé à ces deux échanges**.

1.4 Travail de sensibilisation

En parallèle de son rôle d'interlocuteur avec les autorités politiques, le Collectif mène depuis longtemps un travail de sensibilisation de l'opinion publique et des médias. Par ce biais, le Collectif cherche à rendre plus visibles les problématiques vécues par des personnes invisibilisées de la société, et à déconstruire les idées reçues sur ces dernières.

Depuis plusieurs années, le Collectif prend part au projet de sensibilisation dans les écoles développé par l'association Vivre Ensemble avec le DIP : *Migr'Asile. A la rencontre des élèves*². Ce projet a pour but de proposer des interventions pédagogiques dans les classes du secondaire II du canton de Genève sur les questions liées à la migration de manière générale (avec un focus particulier sur l'asile et les personnes sans statut légal). En 2023, le Collectif a ainsi réalisé **trois interventions** dans différentes classes de l'Ecole de commerce et culture générale Aimée-Stitelmann, **soit 60 élèves** au total.

Le Collectif a également veillé à mettre en lumière les problématiques vécues par les personnes sans statut légal au sein de commissions ou groupes de travail tels que la Commission école inclusive, le Groupe Santé sans-papiers ou encore le Groupe de travail sur les regroupements familiaux.

Enfin, le Collectif a été invité par la Fondation Here to Support à participer à deux événements les 11 et 12 mai 2023 à Amsterdam, à savoir « European Assembly Against Racism » et « Actions for Migrating Perspective in European Media ». Ces événements avaient pour objectifs de rassembler des activistes, des artistes, des professionnel·le·s, des décideur·euses politiques et des journalistes qui luttent contre le racisme dans les sociétés et les médias en Europe afin de présenter et discuter de diverses pratiques, stratégies et campagnes locales. Au cours de ces deux journées, plusieurs thématiques ont été abordées dont celle des campagnes de régularisation. Lors d'une des nombreuses conférences organisées dans

² <https://asile.ch/ecole/demarche-et-infos-pratiques/>

ce cadre, le Collectif a ainsi eu l'occasion de présenter l'Opération Papyrus et d'échanger avec des activistes des Pays-Bas et d'Espagne sur les pratiques et campagnes de régularisation locales.



Journée d'ateliers dans le cadre de l'événement « Actions for Migrating Perspectives in European Media » organisé par la fondation Here to Support à Amsterdam les 11 et 12 mai 2023. © Guillermo España

Le travail de coordination et de représentation politique

L'autre axe de travail du Collectif est son rôle d'interlocuteur auprès des autorités politiques et administratives. En tant qu'association faîtière regroupant une trentaine d'organisations actives dans la défense des sans-papiers (œuvres d'entraide, permanences juridiques, associations de migrant·e·s, syndicats, partis politiques, communautés religieuses) et en raison de son expertise sur la question, le Collectif est un interlocuteur reconnu des autorités sur tout ce qui touche à question des personnes sans-papiers.

2.1 Questions de régularisation et de droit des personnes étrangères

Les questions relatives à la régularisation des personnes sans statut légal vivant et travaillant à Genève demeurent au centre de l'activité du Collectif. Nous avons ainsi continué à **coordonner les divers·es acteurs·trices concerné·e·s par ces problématiques** afin notamment d'assurer une pratique cohérente et commune en la matière. En tant qu'association faîtière, le Collectif a par ailleurs continué à jouer son rôle d'interlocuteur auprès des autorités politiques et administratives en faisant remonter certaines difficultés rencontrées sur le terrain. Notre objectif est de maintenir un dialogue constructif permettant de préserver les bonnes pratiques instaurées de longue date à Genève en matière de régularisation. C'est dans cette perspective **qu'une rencontre avec l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM)** a eu lieu en novembre 2023 pour échanger sur les pratiques administratives entourant les cas de rigueur, que ce soit dans le cadre de la Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) ou de la Loi sur l'asile (LAsi).

Le Collectif continue à être actif au sein du réseau informel qu'est la PAADE (Plateforme des associations actives en droit des étrangers) qui réunit des services juridiques et des organisations de soutien aux personnes migrantes dans le cadre de la Loi sur les Etrangers et l'Intégration (LEI). Nous avons également participé aux séances de la PLAIDE³. **Les réunions régulières de la PAADE et de la PLAIDE sont l'occasion d'échanger sur les pratiques** relatives aux différentes procédures en droit des

³ La PLAIDE a pour but de réunir des spécialistes romand·e·s de la Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) et de l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) pour échanger sur l'actualité de la mise en œuvre du droit des étrangers·ères, les nouvelles jurisprudences et problématiques rencontrées sur le terrain de la défense juridique.

personnes étrangères afin de toujours être au fait des procédures et ainsi encadrer au mieux nos usager·e·s respectifs·ves. En parallèle aux réunions d'échanges, la PAADE rencontre ponctuellement l'administration cantonale afin de faire remonter les problématiques rencontrées sur le terrain et d'échanger sur les pratiques et procédures administratives en vigueur. **Une rencontre entre la PAADE et l'OCPM a eu lieu en septembre 2023.**

Enfin, au niveau national, le Collectif a participé à la procédure de consultation menée par le Conseil fédéral dans le cadre de la modification de l'article 30a de l'Ordonnance relative à l'admission, au séjour et l'exercice d'une activité lucrative (OASA) dont l'objectif était d'assouplir l'accès à une formation professionnelle initiale.

2.2 Accès à la justice pour les personnes sans statut légal

En 2023, le Collectif a poursuivi son travail de coordination et de représentation également au sein du groupe de travail sur l'accès à la justice pour les personnes sans statut légal. Constitué depuis 2021, ce groupe de travail a pour objectif d'élaborer une stratégie vis-à-vis des autorités afin d'améliorer la protection et la prise en charge des victimes d'infractions sans statut légal. Parmi les revendications politiques du groupe de travail, la nécessité de dissocier la plainte pénale de l'instruction du séjour ou encore celle de dissocier la prise en charge financière du dépôt d'une demande de permis.

2.4 Accès à la santé

En parallèle des questions relatives aux régularisations, le Collectif se mobilise sur diverses problématiques touchant les personnes sans statut légal comme l'accès à la santé. Nous participons d'ailleurs depuis de nombreuses années au Groupe Santé sans-papiers. En 2023, le Collectif a intégré un groupe de travail constitué à l'initiative du Centre de Contact Suisses-Immigrés (CCSI) et dont l'objectif est plus particulièrement d'améliorer l'accès aux subsides d'assurance maladie pour les personnes sans-papiers. En ce sens, une stratégie pour approcher les autorités a été élaborée.

3. À l'interne

3.1 AG 2023

L'assemblée générale du Collectif a eu lieu le 17 mai 2023 dans les locaux du Centre de Contact Suisses-Immigrés (CCSI).

Membres du comité élu-e-s à l'unanimité de l'assemblée générale :

- Miguel Kessler, Steve Tibila, Alexis Preitner (Caritas)
- Rémy Kammermann, Sophie Bagnoud (CSP)
- Alessandro De Filippo (EPER – les Permanences volantes)
- Esther Benitez, Alejo Patiño (UNIA)
- Thierry Horner, Julien Repond (SIT)
- Marianne Halle, Mehmet Aras (CCSI)
- Brigitte Schneider-Bidaux, Anne Bonvin Bonfanti (les Vert-e-s)
- Léna Strasser, Matthieu Jotterand (PSG)
- Silvia Marino (Bolivia 9)
- Sabbel Ceesay, Théodore Turrettini (Centre de la Roseaie)
- Aude Martenot, Lucien Durand (Solidarités)

Charges électives, définies lors du comité du 28 juin 2023 :

- Présidence : Léna Strasser
- Vice-présidence : Marianne Halle
- Trésorerie : Anne Bonvin Bonfanti

Charges électives, définies lors du comité du 11 octobre 2023 :

- Vice-présidence : Julien Repond

Salarié-e-s du Collectif en 2023 :

- Lidia Saraiva (Coordinatrice)
- Bruno Monteiro (Collaborateur en appui au dispositif d'information sociale)

3.2 Comptes 2023

	Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
Produits			
Subvention Ville de Genève	51'500	51'500	51'500
Subvention ponctuelle Ville de Genève	25'000	25'000	25'000
Subvention BIC – dispositif information sociale	25'000	25'000	25'000
Subventions autres villes et communes	1'500	7'000	8'500
Cotisations membres et dons	9'820	9'000	25'800
Autres recettes	1386	0	420
Total produits	114'206	117'500	135'620
Charges			
Charges de personnel	108'107	105'500	97'287
Frais d'activités	836	1'200	617
Frais généraux	12'239	10'800	7'947
Total charges	121'182	117'500	105'851
Charges financières	0	0	0
Produits financiers	0	0	0
Résultat financier	0	0	0
Fonds propres			
Résultat reporté	29'769		7'613
Résultat de l'exercice	- 6'976		29'769
Total des fonds propres	30'405		37'382
Résultat d'exploitation	- 6'976	0	29'769
Bénéfice de l'exercice (perte de l'exercice)	-6'976	0	29'769

Conformément au « Règlement régissant les conditions d'octroi des subventions municipales » de la Ville de Genève, les comptes du Collectif sont soumis à la révision d'une société fiduciaire agréée.

Remerciements

Le Collectif remercie vivement pour leur soutien financier en 2023 :

- Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville de Genève
- Le Bureau de l'intégration et de la citoyenneté (BIC)
- La commune de Veyrier.
- Les donatrices et donateurs privé·e·s

Le Collectif adresse également un très grand merci à :

- Ses membres collectifs et individuels pour leur précieux soutien ;
- Chris Pawellek, pour son travail et soutien à la comptabilité ;
- L'ensemble de ses partenaires.

Collectif de soutien aux sans-papiers de Genève

Route des Acacias 25, 1227 Genève

T +41 22 301 63 33

collectifsanspapers@ccsi.ch

www.ccsi.ch/collectif

www.facebook.com/CollectifSansPapiersGE

AVEC · LE · SOUTIEN
· · · · · DE · LA
VILLE · DE · GENÈVE

